

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 541 - 16 mai 1991 - Prix 2,50 F

1^{er} TIRAGE DES VIGNETTES DE LA FÊTE DE L'HUMA

06019	00952	06019
11090	15202	11094
15332	06106	06284
07282	20449	21494
06037	06168	17818
20334	21500	06040
06220	06148	20478
12307	13720	17664

LES LOTS SONT À RÉCLAMER À LA FÉDÉRATION
TÉL. 40.89.72.28.

UNE FÊTE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Depuis plusieurs jours, les médias font l'apologie des 10 années de pouvoir de François Mitterrand.

Cette campagne se complète d'un affichage commercial indécent dont les affirmations sont à l'opposé du résultat que chacun peut vérifier pour sa propre vie.

Les dizaines de milliers de jeunes du département que la politique actuellement célébrée, a conduit de stages bidons en petits boulots, d'intérim en travail précaire ou au chômage, apprécieront le slogan : "il y a 10 ans qu'on sème".

Les salariés et leurs familles peuvent constater que les acquis dont font état cette campagne comme la retraite à 60 ans, sont remis en cause par ceux-là même qui la promotionnent.

Ce que vivent les gens est contraire à ces affirmations, en témoignent les nouveaux coups portés à la santé, au logement, à la Sécu, à la fonction publique, à l'emploi.

Nombreux sont ceux qui constatent qu'au nom de la gauche, en leur nom, c'est une politique de droite qui est mise en œuvre avec la droite et qui s'aggrave.

A celles et ceux qui sont mécontents de cette situation, qui la refusent mais se demandent que faire, les communistes disent : "par la lutte, ensemble on peut imposer d'autres choix".

Par exemple, alors que la Direction des Chantiers de l'Atlantique reconnaît 660 000 heures de surcharge pour 1991, les Communistes invitent les salariés et la population à agir pour imposer l'embauche ferme aux Chantiers, de centaines de jeunes, chômeurs, précaires, intérimaires.

La fête de ce week-end sera le moyen d'amplifier cette bataille, c'est pourquoi, nous les invitons à nous y rejoindre.

Autre exemple : des gens nombreux sans doute dans votre entourage, se demandent s'il est possible de résister à la politique actuelle, d'en promouvoir une autre et laquelle ? Comment et avec qui peut-on le faire ? Peut-on changer de pouvoir de politique et de société ?

La fête sera le moyen d'en discuter avec les Communistes et de découvrir la politique nouvelle qu'ils viennent d'élaborer après des mois de discussion à leur 27^e Congrès.

Une politique qui fait des gens, les auteurs et les acteurs des transformations de la société.

Sur ces questions, durant ces deux jours, la rencontre et la discussion avec les militants communistes, le meeting avec Maxime Gremetz, secrétaire du comité central, seront l'occasion de découvrir la politique et les propositions des communistes.

Chers Amis lecteurs, nous vous donnons rendez-vous avec ceux qui vous entourent à ce rassemblement de lutte et d'espoir et aussi à des jours de fête tout simplement.

Gilles BONTEMPS

Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

FÊTE DE L'HUMANITÉ - 18 & 19 MAI 1991 PARC PAYSAGER - SAINT-NAZAIRE

DEUX JOURS DE FÊTE

DE NOMBREUX STANDS - DE L'ANIMATION - DES DÉBATS - DES EXPOSITIONS - DES LIVRES
DES ÉCRIVAINS - DES POÈTES - DES ARTISTES - DU SPORT - DES JEUX - DES SPÉCIALITÉS
GASTRONOMIQUES - DES RESTAURANTS OUVERTS DÈS SAMEDI MIDI



AVEC

MAXIME
GREMETZ

SECRETÉIRE

DU COMITÉ CENTRAL

DU P.C.F.

DÉBAT

L'ÉCOLE ET LA FORMATION

*L'École et la Formation sont au centre du dispositif de recomposition capitaliste.
Comment y faire face et répondre aux besoins d'éducation et de
formation de notre époque ?*

DIMANCHE - 10H30 - STAND FÉDÉRAL

Avec la participation de PHILIPPE PIERRE - Collaborateur au Comité Central

Dockers : un texte officiel prévoit le démantèlement de leur statut

Pour remettre en cause la loi de 1947, régissant le statut de la profession et réduire de près de moitié les effectifs des dockers, la direction commerciale fret de la SNCF propose, dans une note intérieure, de mettre sur pied un dispositif de combat et de "déclencher les hostilités"

"L'influence des dockers, en matière de manutention portuaire, est de plus en plus mal acceptée par les différents acteurs économiques. Il est donc fortement souhaité, dans tous les milieux, une refonte de la loi de 1947 sur le statut des ouvriers dockers". Ainsi débute la note intérieure, datée du 28 février dernier, émanant de la direction commerciale fret de la SNCF ainsi que de la délégation au développement des activités intermodales, et adressée aux directeurs commerciaux et de produits. Ces "propositions" visent à casser le statut professionnel des dockers régi par la loi de 1947, notamment par la mise en place d'une structure anti-grève. Voici de larges extraits choisis de cette missive, illustrant la hargne et les manœuvres patronales développées par la direction d'une entreprise nationale.

Le texte justifie l'offensive contre le statut par un "manque de souplesse des dockers (...), les ports français, n'apportant aucune valeur ajoutée aux produits, sont considérés par les armements comme très en retard par rapport aux ports du Nord européen. Il est donc (...) indispensable que les pouvoirs publics se décident, à l'instar des pays voisins, à moderniser en quelque sorte le statut des dockers". Sur cette question de rentabilité, la lettre ajoute que "le transporteur ferroviaire que nous sommes sait bien que les conditions draconiennes, imposées trop souvent par les dockers, créent à notre rencontre un handicap sensible par rapport au transport routier".

Sans aucun doute, les ports français ont besoin d'améliorer



rer leur compétitivité. Cela appelle des investissements, une modernisation, une formation des hommes. Cela nécessite aussi un développement de l'activité, de l'emploi, en amont, dans la métallurgie, la sidérurgie, l'automobile... Une des raisons de la baisse d'efficacité des ports français est en effet la réduction du trafic, tout simplement.

Puis la note s'interrogeait, par un véritable appel au conflit, sur les intentions du ministère des Transports : "Aura-t-on le courage politique de s'attaquer au problème et de provoquer des hostilités" ? La lettre tenait de surcroît à rassurer ses destinataires : "la pression des professionnels portuaires et maritimes, ainsi que des chargeurs, est de plus en plus forte". Place ensuite aux propositions de méthodes.

Le rédacteur de la note s'in-

terroge sur le moment opportun de mener l'offensive. Il se demande s'il ne vaut pas mieux procéder par "étapes progressives", qui, par le biais de "plans sociaux", permettraient une réduction du nombre des dockers de 8 500 à 4 000. Cela rendrait plus facile, le moment venu, une attaque ciblée sur la loi de 1947. Pour asseoir sa crédibilité, le texte précise qu'il s'agit "de l'avis de M. Fève", qui officia au ministère à la Direction des transports terrestres, et qui fut le directeur du port de Dunkerque.

Après la grève de Dunkerque qui a duré plus d'un mois, le rédacteur de la note s'interroge sur "le climat régnant actuellement dans nos ports" ? En cette fin février, compte tenu de la multiplication des attaques contre les dockers, la direction commerciale fret de la SNCF s'inquiète quant à

"l'ampleur et la date d'un mouvement de grèves qui pourrait paralyser les ports français". Aussi, elle en vient à se demander : "Doit-on attendre avec le risque de se trouver au pied du mur, comme lors du conflit de Dunkerque, ou ne doit-on pas plutôt, dès maintenant, s'organiser compte tenu des fortes probabilités laissant à terme entrevoir une situation perturbée ?"

Cette "organisation" pour casser préalablement tout mouvement est ensuite suggérée : "c'est dans cet esprit que CFAP (un des services de la direction fret de la SNCF, NDLR) a proposé, aux différents marchés concernés, ses services pour coordonner la mise au point d'un plan de transport de délestage sur des ports de substitution". Une structure parallèle qui se décomposait de cette manière :

"la première phase en cours, consiste, pour chaque marché, à recenser les grands flux, assurés par les ports français, avec indication des ports étrangers de substitution". Avec une précision : "cette démarche étant à faire avec discrétion vis-à-vis des clients". Puis, seconde phase du plan, "CFAP mettra au point (...) le plan de délestage correspondant". Ce message de haute stratégie patronale se conclut ainsi : "en anticipant, dès maintenant, sur l'élaboration d'une organisation, nous serons prêts (...)".

La question se pose : est-ce là une initiative de la seule direction de la SNCF ? On peut en douter. La note évoque que le fait "qu'un projet de modification du statut des dockers serait, aujourd'hui, arrêté au niveau du premier ministre et de l'Elysée". Le plan anti-grève que la SNCF a engagé fait craindre que ce projet n'aille pas précisément dans le sens de la garantie des droits des salariés, pierre angulaire pourtant de toute réelle compétitivité.

André DUROME, député-maire communiste du Havre, a interpellé Louis Besson, ministre des Transports et de la Mer.

Dans une lettre au ministre, il questionne : "Comment une société nationalisée, qui en principe devrait être à l'avant-garde de la protection des statuts et de la défense des droits des travailleurs, ose revendiquer la responsabilité d'entreprendre des actions afin de remettre en cause une loi (définissant le statut des dockers - NDLR), discutée et votée par le Parlement, et propose de lancer une attaque ciblée sur la loi de 1947" ?

LA COMMUNE DE PARIS IL Y A 120 ANS

EXPOSITION

Jusqu'au 1^{er} juin

BIBLIOTHÈQUE PAUL ELUARD

32, avenue des Plantes
SAINT-HERBLAIN

CONFÉRENCE

Mardi 28 mai à 20 h 30

"Commune de Paris
Révolution utopique ?"

Par

M. Alain BERGERAT
Professeur d'Histoire

BIBLIOTHÈQUE PAUL ELUARD

"NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITÉ"

S.A.R.L. au capital de 50 000 F

Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes

N° SIRET 32151228700012

Code A.P.E. : 5120

Gérant : M. Maurice ROCHER

Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU

Associée à parts égales :

MM. M. ROCHER,

J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS

PUBLICITÉ : Tél. 40.48.56.36.

RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28.

TÉLÉCOPIE : 40.48.65.76.

Imprimerie Commerciale

32, bd Laënnec - RENNES

C.C.P. n° 52 987

RANDONNÉES A CHEVAL

- en week-end
- en séjour hebdo
- en grand voyage

VISITEZ LE MASSIF CENTRAL PAR LES SENTIERS

avec **CHEVAUX**
mins

Programme de l'année, infos adhérents
Groupes et individuels
Tél. 55.56.50.38

PROGRAMME DE LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

SAMEDI

10 H 30 : OUVERTURE DE LA FÊTE
JEUX - RESTAURATION
15 H À 17 H : CONCOURS DE PÊCHE
17 H À 18 H : S.N.O.S. - GYMNASTIQUE
17 H 30 À 18 H 30 : PÉTANQUE
CONCOURS DE TIRS AU BUT
DANS LA SOIRÉE DÎNER EN MUSIQUE

*

**

DIMANCHE

10 H : JEUX - RESTAURATION
10 H 30 : DÉBAT "LA FORMATION ET L'ÉCOLE"
11 H : DÉMONSTRATION DE KARATÉ
12 H 30 : APÉRITIF
14 H : SPECTACLE "SUE ET LES SALAMANDRES"
15 H 15 : MEETING
17 H 30 : SPECTACLE XAVIER LACOUTURE
ET LA FÊTE CONTINUE...

RENAULT 19,
RENAULT 19 CHAMADE.
ESSENCE OU DIESEL ?

ET POURQUOI PAS AUTOMATIQUE* ?



venez en parler, c'est tout près

* Sauf la Renault 19 Diesel.

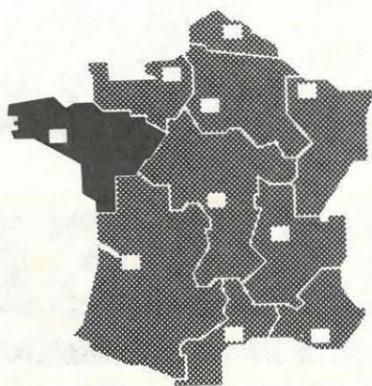
Pourquoi vivre sans elle ?

RENAULT ST-NAZAIRE
CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE
Voie Express Pornichet - Tél. 40.70.35.07



RENAULT CONSEIL 10 42

BRETAGNE-LOIRE ÉQUIPEMENT AU CŒUR DE VOTRE RÉGION.



Notre présence
au cœur de votre région
représente pour vous
un avantage irremplaçable.

Nous apportons
des solutions adaptées,
cohérentes et durables,
dans le cadre
des besoins recensés
et à l'intérieur
d'un budget défini
au préalable.

En somme,
une réponse sur mesure
à votre problème
et la certitude d'avoir fait
le bon investissement.

BRETAGNE-LOIRE ÉQUIPEMENT
92, rue Lazare Carnot
56100 LORIENT.
Tél. 97 21 65 71

 groupe gifco